



Agence Comptable
EPLFPA des Pyrénées-Atlantiques
Domiciliée au LEGTA de PAU-MONTARDON
Route de PAU
64121 MONTARDON

☎ 05 59 33 32 54 - Ligne directe Agence Comptable
☎ 05 59 33 24 10 - Standard
Fax : 05 59 33 11 80
✉ MONTARDON.A-COMPTABLE-EPL@educagri.fr

Madame, Monsieur,

Les familles qui le désirent peuvent régler la demi-pension, l'internat de leur enfant par prélèvement automatique sur leur compte bancaire ou postal.

Pour satisfaire aux règlements de la profession bancaire, vous trouverez ci-joint, en pièce jointe, **un imprimé de MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA à remplir en joignant impérativement un Relevé d'Identité Bancaire au format RIB - IBAN BIC.**

Je vous invite à renseigner, signer et me retourner ces imprimés.

Afin d'éviter tout incident de paiement, veuillez à ce que votre compte soit suffisamment approvisionné aux dates de prélèvement prévues par l'échéancier qui vous sera transmis ultérieurement.

En cas d'interruption de prélèvement en cours d'année, le solde de vos échéances restant dû est immédiatement exigible.

DEMANDE DE PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

ANNEE SCOLAIRE* :

Je soussigné(e) (nom, prénom)*,

donne mon accord à l'Agent Comptable de l'EPLFPA des Pyrénées-Atlantiques pour que la pension, demi-pension,

de l'élève ou étudiant (nom, prénom)* :

Etablissement* :

Classe * :

soient prélevés par : **Paiement échelonné d'octobre à juin**

Fait à

Le

Signature du titulaire du compte à débiter (obligatoire)

***Zone à compléter**